

Plan d'alerte et d'urgence « grand froid » - Recensement des personnes âgées

Demande d'inscription sur le registre nominatif

(à retourner au CCAS : 255 rue de la Mairie 50380 St-Pair s/Mer ou par mail : ccas@saintpairsumer.fr)

Je soussigné,

Nom Prénom Date de naissance

Adresse.....

Téléphone /___/___/___/___/___/

Adresse mail :

Sollicite (*) :

→ Mon inscription sur le registre nominatif

→ L'inscription sur le registre nominatif de :

Nom Prénom.....

Date de naissance

Adresse

Téléphone

En ma qualité de (*lien avec l'intéressé(e) : parenté...*)

Autres informations concernant l'intéressé(e)

. Service intervenant à son domicile

(Nom, prénom ou raison sociale).....

Adresse, téléphone

. Personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom, prénom

Adresse, téléphone

A le

Signature du demandeur

(*) Cocher la case correspondante

Textes en vigueur

Loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004

Décret n° 2005-768 du 7 juillet 2005

Article D 312-160 et article D 312-161 du code de l'action sociale et des familles

A noter : le plan « grand froid » ou « froid exceptionnel » est déclenché sur la décision de Monsieur le Préfet en fonction de critères météorologiques.

Ce document est soumis à des règles de confidentialité.